



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

frais pharmaceutiques

Question écrite n° 68210

Texte de la question

M. Frédéric Reiss interroge Mme la ministre de la santé et des sports au sujet des conséquences financières de la présentation des médicaments sur les comptes de la sécurité sociale. Son attention a été appelée sur le fait que de nombreux médicaments sont accompagnés de coffrets de présentation, de présentoirs, de livrets..., qui ont pour effet évident d'accroître le coût des prescriptions sur les comptes de la sécurité sociale. Au-delà des consignes d'utilisation, il semble que certains laboratoires ajoutent aux comprimés proprement dits des éléments qui peuvent être qualifiés de gadgets ou de fantaisie destinés à améliorer la présentation des médicaments concernés. Dans la mesure où le Gouvernement s'est engagé dans une ambitieuse politique de redressement des comptes de la sécurité sociale, des détails de ce type choquent certains usagers. Au vu de ces éléments, il souhaite connaître sa position à ce sujet et savoir quelles mesures ont été mises en oeuvre pour réduire le coût des médicaments en lien avec leur présentation.

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Reiss](#)

Circonscription : Bas-Rhin (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68210

Rubrique : Assurance maladie maternité : prestations

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 janvier 2010, page 34

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)